

Annonces Légales

Arrêté n° R03-2020-12-31-001 du 31 décembre 2020 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales
En vertu de cet arrêté, le tarif hors taxe à la ligne est de 4.16 €

CONSTITUTIONS

EGA04259

Par acte SSP du 15/11/2021 à REMIRE MONTJOLY (973), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION: JEZAVAN

FORME: Société civile immobilière

CAPITAL: 1000€

APPORTS EN NUMÉRIQUES: 1000€

SIEGE SOCIAL: 627 Rue Bois Arouna 97354 REMIRE MONTJOLY

OBJET PRINCIPAL: L'acquisition, la détermination, la construction, la propriété, la mise en valeur, l'administration, la gestion, y compris l'investissement en outre-mer, par tous moyens, directs ou indirects, bail, location ou autrement de tous immeubles, droits immobiliers détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit, dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des immeubles et droits immobiliers en question. La vente de ces mêmes biens pour autant toutefois qu'elle ne puisse être considérée comme un acte de commerce et ne porte pas en conséquence atteinte au caractère civil de la société.

DUREE: 99 années à compter de son immatriculation au RCS

GERANCE: Mme Jézabel PERU-DU-MESNIL demeurant 627 Rue Bois Arouna 97354 REMIRE MONTJOLY

AGREMENT EN CAS DE CESSIION : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné dans les conditions ci-dessous, même si les cessions sont consenties au conjoint ou à des ascendants ou descendants du cédant. Toutefois, les cessions entre associés interviennent librement. L'agrément des associés est donné dans la forme d'une décision collective extraordinaire.

IMMATRICULATION : au RCS de Cayenne.

EGA04261

Constitution SCI

Par ASSP en date du 20/09/2021 il a été constitué une SCI dénommée :

LDY

Siège social : 26 Résidence La Levée Chemin Mortium 97351 MATOURY

Capital : 1000 € **Objet social :** La location de tous biens mobiliers et immobiliers construits, à construire ou en cours de construction, **Gérance :** Mme COULONG Dorothee demeurant 26 Résidence La Levée Chemin Mortium 97351 MATOURY ; M MICHALON Yann demeurant 26 Résidence La Levée Chemin Mortium 97351 MATOURY **Cession de parts sociales :** Toute cession de parts doit être constatée par un acte notarié ou sous signature privée Pour être opposable à la Société, elle doit, conformément aux dispositions de l'article 1690 du Code civil, lui être signifiée par exploit d'huissier ou être acceptée par elle dans un acte notarié. Elle n'est opposable aux tiers qu'après accomplissement de ces formalités et après publication au Registre du commerce et des sociétés ; ce dépôt peut être effectué par voie électronique. **Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de CAYENNE.

DISSOLUTIONS

EGA04260

ECOSI

SASU, Capital: 5000€.
Sise 24 clos des embruns 97300 Cayenne
838 623 882 RCS Cayenne

Le 05/10/2021, l'associée unique a décidé la d'approuver les comptes définitifs de la liquidation; de donner quitus au liqui-

dateur, Anne Chtourbine, 225 rue de bis-sargues 34830 Clapiers, pour sa gestion et le décharge de son mandat; de prononcer la clôture des opérations de liquidation à compter du 05/10/2021. Radiation au RCS de Cayenne.

EGA04265

ESPERANCE 2013

SARL à capital variable au capital minimum de 10 euros

Siège social : C/o PHALSBURG

GESTION

Immeuble Plaza Marengo - Zone Colery II 97300 CAYENNE - RCS CAYENNE 793 999 111

L'AGE de clôture de liquidation du 03/11/2021 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus et déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 03/11/2021.

Radiation au RCS de CAYENNE.

EGA04266

ESPERANCE 2013

SARL à capital variable au capital minimum de 10 euros

Siège social : C/o PHALSBURG

GESTION

Immeuble Plaza Marengo - Zone Colery II 97300 CAYENNE - RCS CAYENNE 793 999 111

L'AGE du 03/11/2021 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 03/11/2021, nommé en qualité de liquidateur PHALSBURG GESTION, SAS, siège social sis 29 quai Aulagnier 92600 Asnières-sur-Seine, 403 261 753 RCS Nanterre, et fixé le siège de liquidation au siège social.

Modification au RCS de CAYENNE.

MARCHÉ PUBLIC

EGA04279



Marché de collecte sélective des Borne d'Apport Volontaire

AVIS DE MARCHÉ

1-Identification du Pouvoir Adjudicateur :
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SAVANES

Contact : Direction de la Commande Publique

1, rue Raymond Cresson - BP 43

Quartier Cabalou

97310 - KOUROU

Tel. : 0594220017 - Télécopie : 0594222931 - Courriel : commande.publique@ccds-guyane.fr Adresse du profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

2-Procédure :

Marché en appel d'offres ouvert en application des articles L2124-2, R2124-1, R2124-2, R2161-2 à R2161-5 du Code de la Commande Publique.

3-Communication :

Le dossier de consultation des entreprises est disponible gratuitement en accès direct non restreint et complet à l'adresse URL : <https://www.marches-securises.fr>.

4-Objet du marché :

Marché de collecte sélective des Borne d'Apport Volontaire

Type de marché : Services

La présente consultation est allotie :

- Lot 1 : Collecte BAV EMBALLAGES - KOUROU

- Lot 2 : Collecte BAV EMBALLAGES - SINNAMARY - IRACOUBO

- Lot 3 : Collecte BAV VERRE - KOUROU

- Lot 4 : Collecte BAV VERRE - SINNAMARY - IRACOUBO

- Lot 5 : Collecte sélective - SAINT-ELIE

Valeur totale estimée : 1 104 000 euros.

5-Code CPV :

Code principal : 90514000-3

Lot n° 1 : 90514000-3

Lot n° 2 : 90514000-3

6-Critères d'attribution

- Le Prix : 60 %

- La valeur technique : 40 %

7 - Durée du marché :

Le marché est passé pour une durée de vingt-quatre (24) mois à compter de sa notification. Il pourra être reconduit deux (2) fois pour une durée de douze (12) mois.

8-Variantes

Les variantes seront prises en considération.

9 - Financement

Fonds propres

10- Conditions de participation

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation.

11 - Renseignements d'ordre Administratif

Date limite de remise des offres : **Vendredi 21 janvier 2022 - 12 heures**

Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre : **04 mois.**

12 - Procédure de recours

Tribunal Administratif de Cayenne

07, rue Victor Schœlcher

97300 - CAYENNE CEDEX

Tel. : 0594254970 - Courriel : greffe.ta-cayenne@juradim.fr

Adresse URL : <http://www.cayenne.tribunal-administratif.fr>

13 - Numéro de l'affaire

202128CCDSAO

14-Date d'envoi du présent avis :

06 décembre 2021

EGA04280



Traitement des métaux et déchets de métaux ferreux et non ferreux du Territoire des Savanes

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

I - COLLECTIVITE - EPCI COMMUNAUTE DES COMMUNES DES SAVANES

3, rue Raymond Cresson BP 437

Quartier Cabalou 97310 Kourou

Courriel : gestion.dechets@ccds-guyane.fr

II - OBJET DU CONTRAT

Traitement des métaux et déchets de métaux ferreux et non ferreux du Territoire des Savanes

III - LIEU D'EXECUTION :

Kourou

IV-DURÉE ET DÉLAI D'EXECUTION :

Durée : 1 an reconductible 3 fois 1 an

Délai de préparation : 1 mois

Démarrage des prestations : A signature du contrat

V-PROCÉDURE

Dates limite de remise des candidatures Lundi 24 janvier 2022 - 12 heures (Heure de Guyane)

Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

120 jours à compter de la date limite de réception des offres

Délai limite de demande de renseignements complémentaires :

Au plus tard 7 jours avant la date limite de remise des candidatures, par demande écrite à l'adresse courriel ci-après : gestion.dechets@ccds-guyane

Conditions de retrait

Le dossier de consultation est disponible gratuitement via l'adresse courriel : gestion.dechets@ccds-guyane. Le dossier pourra aussi être retiré sous format papier dans les bureaux de la CCDS, du lundi au vendredi de 8h à 12h.

Conditions de dépôt des candidatures

Le dossier de candidatures est à déposer via l'adresse courriel : gestion.dechets@ccds-guyane.

Critères de choix des offres :

- Technique : 60 %

- Délai : 40 %

VI - RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

Financement :

Il n'est pas prévu de contrepartie financière de la CCDS dans le cadre de ce contrat, la revente des métaux et déchets de métaux, devant financer la totalité des prestations.

Forme juridique de la candidature :

Candidat seul ou en groupement

Conditions de participation :

Il devra être remis par chaque candidat un dossier de candidature dont le détail figure ci-dessous :

- Photocopie de la pièce d'identité du dirigeant

- Transmission récépissé de déclaration au titre de la rubrique n°2713 de la nomenclature ICPE

- Moyens humains dédiés aux prestations (quantité, qualifications)

- Moyens techniques (matériels, engins, superficie d'exploitation et de stockage, modalités du transport...)

- Délais (délai de démarrage de la réception des métaux, délai de démarrage du tri, délai d'acheminement...)

- Description de la filière de valorisation depuis le dépotage sur le site du candidat jusqu'à valorisation finale

VII - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Date d'envoi à la publication :

Vendredi 10 décembre 2021

Vous voulez lire

l'Apostille

le vendredi matin ?

Abonnez-vous en ligne !

7 jours sur 7

24 H sur 24

Paiement sécurisé

www.lapostille.fr